Bonjour Mme Duval,

Bonjour M. Lacoursière,

À la suite de vos recommendations, je vous retransmets donc les documents nécessaires pour le suivi du projet Datagotchi : les élections générales québécoises de 2022 (2022-181/27-06-2022), soit les formulaires de consentement (en français et en anglais) qui se retrouveront sur l’application ainsi que les questions en choix numériques. Voici quelques précisions :

* D'abord, nous comprenons votre proposition d'ajout du choix de réponses : « Préfère ne pas répondre » aux questions 9 et 10. Cependant, ces questions sont primordiales dans la prédiction électorale du Datagotchi. Sans ceux-ci, la prédiction électorale faite risque d'être inexacte et d'induire le participant en erreur. Nous vous proposons donc de faire une modification au formulaire de consentement. En effet, les informations suivantes seront ajoutées : «L'ensemble des questions sont essentielles à la prédiction du Datagotchi ainsi qu'à l'expérience Datagotchi. Dans le cas où vous préférez ne pas répondre à une ou ces questions, nous vous demandons d'arrêter votre participation au sondage. »
* Ensuite, pour les modalités des questions 27.2 et 28.2, le répondant est appelé à donner son genre et son album préféré. Bien qu’il ne s’agit pas d’une réponse ouverte, le répondant est appelé à répondre de façon ouverte car, l’application va chercher les préférences musicales des utilisateurs dans MusicBrainz, une encyclopédie musicale open source qui collecte des métadonnées sur les artistes musicaux et les met à la disposition du public. Grâce à un appel à l’interface de programmation applicative (API) de MusicBrainz, Datagotchi collecte des informations supplémentaires liées à l’artiste préféré(e) des utilisateurs (tels que le genre musical ou encore les années d’activité de l’artiste). Les préférences cinématographiques des utilisateurs sont quant à elles liées à Ombd, une base de données publique sur les films.
* Finalement, vous trouverez en pièce jointe, les réponses graphiques .

N’hésitez pas à nous recontacter pour toutes autres questions sur le projet.

Cordialement,

Alexandre Côté